

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt

Le 24 Février 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 16 Février 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 32

Objet : Validation du plan d'actions et de financement prévisionnel 2021 de la destination Blaye Bourg Terres d'estuaire

Présents : 21

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Présents en téléconférence : 8

BOURSEAU Christiane (Virzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), JOLLIVET Célia (Peujard), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

BLANC Jean Franck (Teuillac) pouvoir à Jean Pierre SUBERVILLE, COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à FUSEAU Michael, GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) pouvoir à GUINAUDIE Valérie.

Absents excusés : 3

FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard), TARIS Roger (Tauriac).

Absents : 2

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : DAHRAN Laurence

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la reconnaissance obtenue par la destination Blaye Bourg Terres d'estuaire (BBTE) suite à l'appel à projet régional Nouvelle Organisation Touristique des Territoires.

Vu la délibération n°2017-191 en date du 20 décembre 2017 actant la signature d'une convention de partenariat, **avec les trois autres Communautés de Communes de l'arrondissement de Blaye et l'Office de Tourisme de Blaye**, portant sur la réalisation d'actions communes dans le cadre de la destination « Blaye Bourg Terres d'Estuaire »,

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la convention signée entre les Communautés de Communes fixe les orientations communes du développement touristique jusqu'à 2022 :

- **Axe 1 : Une organisation des filières pour un développement économique renforcé - l'itinérance comme vecteur de découverte "interfilières" du territoire :**
 - La Route du Vin de Bordeaux en Blaye-Bourg,
 - Développer la mise en tourisme des sites de patrimoine historique,
 - Soutenir le développement du tourisme fluvial, qu'il soit de croisière ou de promenade, les loisirs de pleine nature : des îles de l'Estuaire aux forêts de la Double, en passant par les marais,
 - Une offre nature et loisirs à mailler et mettre en marché

- **Axe 2 : Une structuration du territoire à accélérer :**
 - Coordonner les moyens pour un tryptique de service accueil- information- promotion plus conforme aux pratiques des visiteurs,
 - Faire converger les outils numériques pour une promotion et une commercialisation plus efficace

Cette convention prévoit que le reste à charge des actions après déduction des subventions, est réparti entre les quatre CdC. Elle prévoit enfin que le plan d'action « BBTE » soit validé par délibération des CdC chaque année.

Madame la Présidente présente aux membres du conseil communautaire le budget prévisionnel 2021 de ce plan d'action :



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales
 Actions financées dans le cadre du programme LEADER 2014-2020 du Pays de la Haute Gironde



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2021

Actions	Montant HT prévu	CRNA	CD33	Leader	BBTE
Taux d'intervention par défaut		30%	35%		20%
Editions : Kit conseil en séjour (mag + GP)	53 709,67 €	0,00 €	18 798,38 €	4 220,05 €	30 691,24 €
Rédaction + webzine (articles)	4 400,00 €				
Exécution	9 176,92 €				
Impression mag (8.700 ex FR + 1.500 ex GB) + 33.000 ex FR (b. aux l.)	36 677,00 €				
Impression GP (15.500 ex)					
Impression GH (3.400 ex)					
Traduction	3 455,75 €				
<i>Recettes publicitaires attendues (déduites dans l'exécution)</i>					
Routage	12 000,00 €	0,00 €	4 200,00 €	942,86 €	6 857,14 €
Distribution toutes boîtes aux lettres BBTE (+ Sud-Ouest voisins ?)	12 000,00 €				
Impression mag (33.000 ex FR pour boîtes aux lettres)	Cf. impression				
Kit communication partenaires BBTE	2 000,00 €	0,00 €	700,00 €	0,00 €	1 300,00 €
Autocollant, PLV, carte ambassadeur...	2 000,00 €				
Web : site Internet bbte.fr	2 000,00 €	0,00 €	550,84 €	0,00 €	1 449,16 €
Hébergement et nom de domaine	426,17 €				
Développements	1 573,83 €		550,84 €		

Promotion image	15 000,00 €	0,00 €	5 250,00 €	0,00 €	9 750,00 €
Achats droits photos	2 000,00 €		700,00 €		
Actions spécifiques Route du Vin	6 000,00 €		2 100,00 €		
Réseaux sociaux (accueil blogueurs)	1 500,00 €		525,00 €		
Réseaux sociaux (nouveau quiz Facebook)	500,00 €		175,00 €		
Valorisation du projet "routes de l'Estuaire de la Gironde"	5 000,00 €		1 750,00 €		
Professionnalisation (animation prestataires)	8 968,24 €	4 000,00 €	1 493,88 €	0,00 €	3 474,36 €
Rencontres partenaires	500,00 €		175,00 €		
Programme Local de Professionnalisation	5 000,00 €	4 000,00 €			
Recettes non-référencés Premium attendues	-300,00 €				

Maintenance plateforme taxe de séjour	3 768,24 €		1 318,88 €		
Contributions réseaux	5 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 100,00 €
Contrat de Destination	2 500,00 €				
Cruise Bordeaux	2 000,00 €				
Club Presse	600,00 €				
Chargé de mission Tourisme BBTE	49 298,00 €	14 489,40 €	0,00 €	33 808,60 €	1 000,00 €
Poste	48 298,00 €	14 489,40 €		33 808,60 €	
Déplacements	700,00 €				700,00 €
Formations	300,00 €				300,00 €
Dépenses imprévues	4 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 400,00 €
Accueils presse, TO, autres...	4 400,00 €				
	152 475,91 €	18 489,40 €	30 993,11 €	38 971,50 €	64 021,90 €
			Total reste à charge 2021		64 021,90 €
			Référencements 2021		6 000,00 €
					58 021,90 €
			Reste à financer BBTE		€



	19 906,94
OT Blaye	€
	15 377,76
CDC Grand Cubzaguais	€
	16 249,90
CDC Estuaire	€
CDC LNG	6 487,30 €

Les 58 021.90€ de « reste à financer BBTE » sont ventilés, conformément aux termes de la convention liant l'EPIC de Blaye aux Communautés de communes, à savoir une clé de répartition constituée des critères de population DGF (33%), du potentiel fiscal (33%) et de la fréquentation touristique (évaluée sur les comptages de fréquentation dans les offices de tourisme - 34%) :

Contribution CCB	19 906.94€
Contribution GCCC	15 377.76€
Contribution CCE	16 249.90€
Contribution LNG	6 487.30€
Total	58 021.90€

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver le plan d'actions 2021 BBTE, son plan de financement ainsi que la contribution annuelle de Grand Cubzaguais Communauté de communes.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 25 Février 2021

La Présidente

Vatérie GUINAUDIE



Envoyé en préfecture le 02/03/2021

Reçu en préfecture le 02/03/2021

Affiché le



ID : 033-243301223-20210224-2021_12-DE

